

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-CF1104

présenté par

Mme Regol, Mme Sas, Mme Arrighi, M. Ben Cheikh, Mme Simonnet, M. Lahais, M. Biteau,
M. Amirshahi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Voynet, Mme Belluco,
M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy,
M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff,
Mme Laernoës, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, M. Thierry,
Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sebaihi, Mme Taillé-Polian et M. Tavernier

ARTICLE 42

ÉTAT B

Mission « Écologie, développement et mobilité durables »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Infrastructures et services de transports	0	19 500 000
Affaires maritimes, pêche et aquaculture	0	0
Paysages, eau et biodiversité	19 500 000	0
Expertise, information géographique et météorologie	0	0
Prévention des risques	0	0
Énergie, climat et après-mines	0	0
Service public de l'énergie	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires	0	0
Sûreté nucléaire et radioprotection	0	0
TOTAUX	19 500 000	19 500 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à renforcer les moyens humains de l'Office français de la biodiversité (OFB) consacrés à ses missions de police de l'environnement. En effet, l'OFB est aujourd'hui largement sous-doté en effectifs pour faire face à la criminalité environnementale, complexe et répandue, et ce alors que la crise climatique et de la biodiversité devrait conduire à une action résolue de l'État pour lutter contre cette délinquance.

Cet amendement prévoit par conséquent d'entamer une trajectoire de renforcement des effectifs, et plus précisément d'embauches d'inspecteurs de l'environnement, pour atteindre 3 200 postes sur les missions de police de l'opérateur en 2030.

L'amendement propose donc de transférer 19,5 millions d'euros, soit l'équivalent de 300 postes, du programme "Infrastructures et services de transport" vers le programme "Paysage, eau et biodiversité".

Il est par ailleurs demandé au Gouvernement de lever le gage.

